

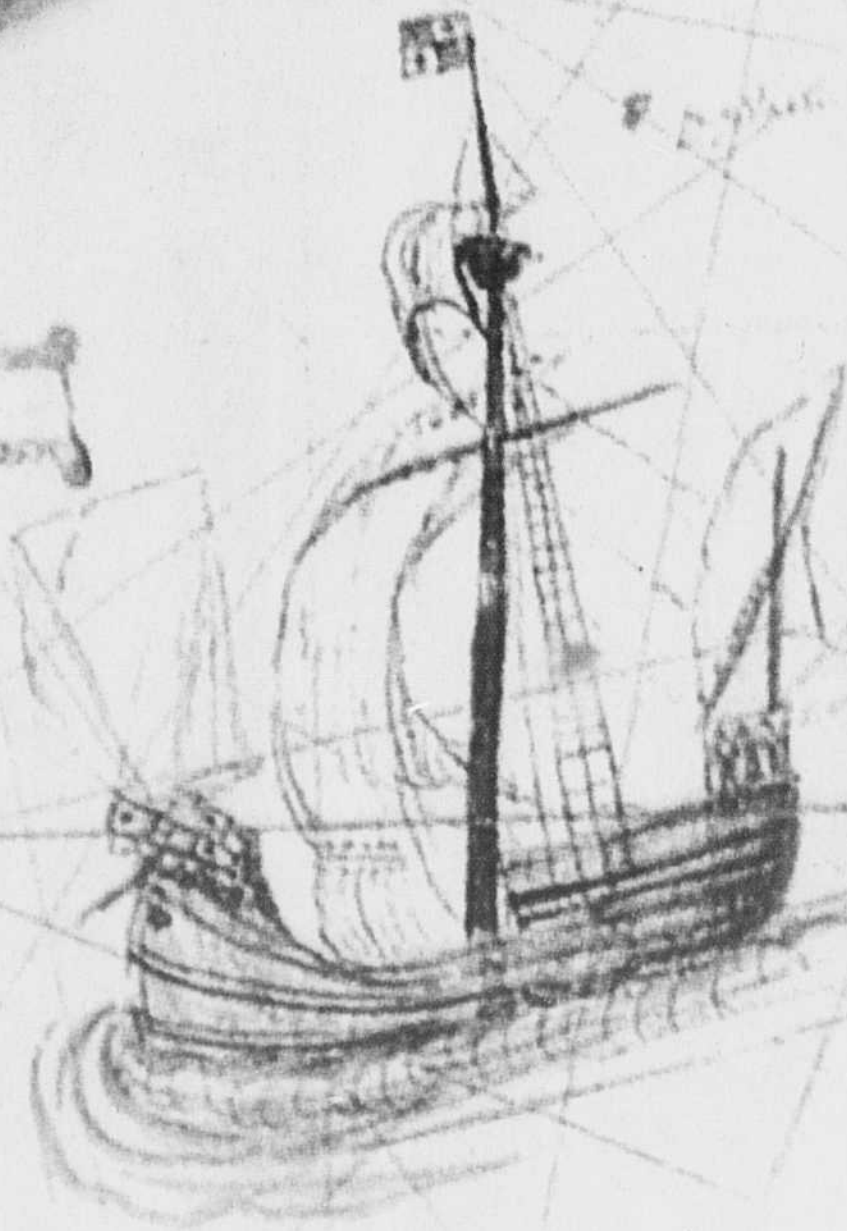
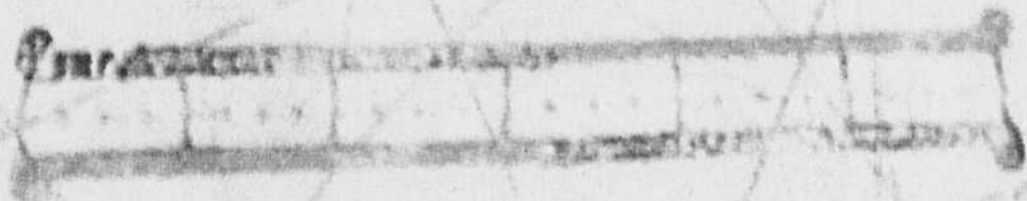
# Les Entretiens JACQUES CARTIER

ANTOINE ROBITAILE

**L**e Centre Jacques Cartier, ce n'est pas seulement la petite structure («mes deux adjointes et moi», dit Alain Bideau, père fondateur du Centre Jacques Cartier) qui depuis dix ans, organise les Entretiens du même nom, c'est-à-dire une série de colloques simultanés sur les thèmes les plus divers. Mais c'est, si l'on y regarde de plus près, un incomparable réseau France-Québec, construit par M. Bideau et ses amis québécois depuis plus d'une décennie.

Le journaliste d'ici qui se rend à Lyon pour l'occasion a carrément l'impression d'assister à la visite d'une sorte d'Équipe-Québec, tant la délégation québécoise est impressionnante. On a déjà dit qu'il s'agissait probablement, par la concentration des personnalités québécoises présentes, du plus important événement France-Québec récurrent après les visites du premier ministre.

SUITE EN PAGE E 3



# Ça prend du génie pour réaliser un tel événement.

Déjà 10 ans que vous offrez aux libres penseurs un endroit pour échanger, réfléchir et collaborer, et cela mérite d'être souligné. Merci Les Entretiens Jacques Cartier pour avoir eu cette si bonne idée. Et longue vie de la part des 20 jeunes lauréats d'Expo-sciences Bell qui ont pris part cette année à ce bel événement.



Notre site : [www2.sympatico.ca](http://www2.sympatico.ca)

  
Bell

## • ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

## Les dix ans des Entretiens

Un incomparable réseau France-Québec a été construit  
par Alain Bideau et ses amis québécois

ANTOINE ROBITAILLE

SUITE DE LA PAGE E 1

Pour assister aux colloques, et dans la quasi totalité des cas y intervenir, ils sont venus cette année encore de tous les milieux: politique nationale (Serge Ménard, ministre de la Justice, Pierre-Marc Johnson, ex-premier ministre du Québec); politique municipale (Jean-Paul L'Allier, maire de Québec); journalisme et intelligentsia (Jacques Godbout, de l'Office national du film et des éditions Boréal, Nathalie Pétrowski, columniste à *La Presse*); milieu des affaires (Louis Tanguay, vice-président Québec de Bell Canada, Jacques Ménard, président du conseil d'Hydro-Québec); milieu syndical (Clément Godbout, de la FTQ); milieu coopératif (Desjardins participe au financement du Centre Jacques-Cartier); milieu universitaire (Jean-Marie Toulouse, directeur de l'École des hautes études commerciales, Daniel Latouche, de l'Institut national de recherche scientifique); haute fonction publique (Roland Arpin, directeur du Musée de la civilisation de Québec, Guy Breton, vérificateur général du Québec)... et on doit clore cette liste par un etc., car elle risquerait de s'allonger sur toute la page.

Mais qu'est-ce qui a fait accourir tous ces Québécois à Lyon, du 7 au 10 décembre dernier? Bien sûr, on parlera d'abord de la qualité des échanges, nourris par les perspectives diverses — françaises et québécoises, certes, mais aussi de plus en plus européennes, américaines et sud-américaines. Asiatique? un peu. La présence africaine est au demeurant pratiquement nulle. (L'événement peut-il dès lors vraiment se prétendre francophone, au sens institutionnel du terme?)

Les thèmes des colloques, au nombre de 14 cette année, il faut le dire, sont aussi marqués par la diversité (une véritable salade lyonnaise!), ce qui permet à chaque intervenant québécois d'y trouver un quelconque intérêt. Alain Bideau classe les sujets en quatre grandes «logiques».

Premièrement, des colloques pointus, scientifiques ou universitaires, se voulant «le reflet de l'excellence, de l'état de l'art, d'un domaine précis». C'était le cas, cette année, de colloques comme *Faut-il dépitier le neuroblastome de l'enfant?* en médecine, ou *Synthèse organique fine et catalyse*, en chimie.

Ensuite, il y a les colloques culturels et économiques, dont, cette année, *Activités tertiaires et satisfaction du consommateur* et *Le tourisme culturel, acteurs, publics et marchés*.

Enfin, les symposiums qui posent des problèmes de société, toujours très nombreux, comme *Corruption: enjeu des démocraties et Décentralisation et efficacité de l'action publique*.

Les Entretiens, donc, c'est du contenu, de la réflexion, des échanges (un festival



Alain Bideau, président-fondateur du Centre Jacques Cartier (à droite), en compagnie du maire de Lyon, Raymond Barre.

d'échange de cartes, entre autres!) même si «la qualité est inégale d'un forum à un autre», comme le faisait remarquer Roland Arpin à l'issue du colloque dans lequel il intervenait. Mais il y a autre chose. Au dire du vice-président de Bell Canada, Louis Tanguay, qui y a participé ces cinq dernières années, les Entretiens, pour de nombreux décideurs québécois, sont «une occasion de se rencontrer dans un cadre agréable, plutôt détendu, très différent de celui de Montréal». Lyon, une sorte de «Lac-à-l'Épaulé» hors-Québec? «Oui», confirme M. Tanguay, c'est une atmosphère de ce type-là. Et ça explique un effet d'entraînement qui amène ici de nombreuses personnalités. Il ne faut pas oublier que Lyon est la capitale de la gastronomie et que les entretiens sont ponctués par de nombreuses réceptions.

L'autre effet d'entraînement, plusieurs le disent ouvertement, c'est... Alain Bideau. «J'ai beaucoup d'estime pour cet homme», dit encore Louis Tanguay avec conviction, il réunit les qualités de visionnaire et d'homme d'action. C'est rare, vous savez, les gens qui ont les deux en même temps.»

Alain Bideau a commencé à cultiver

son réseau québécois à la fin des années 70, lorsqu'il fut professeur invité de démographie historique à l'Université de Montréal. En 1985, il décide de fonder le Centre Jacques Cartier pour permettre «aux gens des milieux économique, politique et universitaire de la région Rhône-Alpes de se rencontrer», puisque, explique-t-il, «ils ne le faisaient pas spontanément. Je me suis dit que ce serait d'autant plus facile si l'on avait un partenaire étranger. J'ai choisi le Québec et le Canada.»

Sur cette racine franco-québécoise, Alain Bideau a tenu à greffer graduellement un événement multilatéral. «Sans éliminer le cœur, qui reste bilatéral». C'est un premier virage, pris ces dernières années. Le second virage est double et plus récent. Celui de la jeunesse et du grand public, incarné en ce dixième anniversaire des Entretiens par l'événement Expo-Science, sur le modèle des événements du même nom au Québec, où participaient environ 600 écoliers-scientifiques.

Jeunesse? Alain Bideau vient de faire un lien. Une idée le titille. Soudain il explique avec transports que dans les prochaines années, il faudra travailler à ras-

sembler les générations qui feront les relations France-Québec de demain. «Il faut nouer de nouveaux contacts avec les générations qui viennent. On fera donc plus sur les nouvelles technologies. Je voudrais organiser un cybercafé. Et une fondation d'utilité publique, pour que le Centre puisse perdurer. Et...»

Proprement étourdissant, Alain Bideau semble constamment saisi par une idée nouvelle, un projet. Il en secrète continuellement. Cette année, par exemple, il a réuni une vingtaine de Français et de Québécois de cinquante ans autour de Nathalie Pétrowski («Je n'ai pas cinquante ans», a-t-elle tenu à préciser) qui avait fonction d'animatrice, pour échanger sur la vision du monde des gens de leur génération. «L'an prochain, ce sera au tour des 40 ans, explique Bideau, et ainsi de suite jusqu'à l'an 2000, où l'on organisera un grand colloque sur les visions du monde des gens de différentes générations.» L'événement, soulignons-le, pourrait «très probablement» avoir lieu à Montréal, dixit Alain Bideau, puisque les Entretiens se tiennent ici une année sur quatre (l'édition 1996, rappelons-le, a été montréalaise.)

Alain Bideau,  
l'homme  
du Québec  
à Lyon

Parler des Entretiens et du Centre Jacques Cartier sans mentionner le nom d'Alain Bideau est pratiquement impossible. Les deux ne font qu'un; l'un conduit à l'autre et vice-versa. Bien sûr, Alain Bideau est le fondateur et président de ce «centre d'études, d'échanges et de recherche Rhône-Alpes—Canada—Québec», basé fièrement à Lyon. Plus encore, il en est l'âme, le cœur, l'animateur, le «despote éclairé», comme le disent parfois les méchantes langues.

Ce 8 décembre, photo de Bideau à la une du *Lyon Figaro*. Une phrase frappe, dans le récit d'une polémique locale concernant notre homme: «En cette fin d'année, Alain Bideau est présent sur tous les fronts de la vie lyonnaise.» Le journaliste Pascal Auclair n'a jamais si bien écrit. Outre la direction du Centre Jacques Cartier, Alain Bideau demeure directeur de recherche au CNRS et publiera bientôt un livre collectif de démographie historique chez Oxford University Press. Cependant, la politique l'occupe maintenant de plus en plus. Celui qui a été chargé des relations internationales et de la Francophonie de 1993 à 1995, sous Balladur, au cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, est maintenant conseiller municipal.

Depuis février dernier, il seconde Raymond Barre, maire de Lyon, en tant qu'adjoint chargé des sports. Il était déjà adjoint pour les marchés publics. Il convoiterait toujours le poste d'adjoint à la culture. Notre «dynamo» préside en plus le conseil d'administration de la Halle Tony Garnier (salle de 17 000 places), et siège aux conseils d'administration de deux hôpitaux. Mystère des carrières françaises! Et il trouve le temps d'assister à une douzaine de spectacles par mois. (Le journal satirique *Lyon Capitale*, dont il est une des têtes de turc, prétend qu'Alain Bideau a des clones qu'il envoie dans les manifestations officielles!)

«Je suis un passionné», avoue-t-il, un grand connaisseur de rien. Je dors cinq heures par nuit. Et j'ai des potes partout!»

«Faux», lance, malicieux, Gérard Angel, journaliste au quotidien lyonnais *Le Progrès*, dans le petit matin du Grand Café des négociants, angle Herriot et rue Grenette, en plein Lyon Presqu'île. «Il n'a pas que des amis.» Angel m'explique que le directeur du Centre Jacques Cartier en fait trop et parle trop. «Il faudrait que vous vous taisiez pendant trois mois», lui conseille-t-il avec un sourire narquois, évoquant les prochaines échéances électorales régionales, niveau auquel Alain Bideau voudrait être candidat, à l'hiver 1998.

Mais ce dernier n'est pas atteint par la remarque, et répond: «Ma grand-mère, qui a eu une grande importance dans mon éducation, m'a toujours dit de me foutre de ce que les gens pensent de moi! Que voulez-vous, les gens qui font des choses dérangeantes.» À l'évidence, il en faudra beaucoup pour arrêter notre homme.

Antoine Robitaille

ENTRETIENS  
JACQUES  
CARTIERCE CARIER SPÉCIAL EST  
PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Coordination  
LOUISE-MARIE HOULE  
Collaboration  
NORMAND CAZELAIS  
ANTOINE ROBITAILLE  
Révision  
DENIS DESJARDINS  
Maquette  
MICHELINE TURGEON  
Mise en pages  
YVES D'AVIGNON  
Graphisme de la couverture  
CYCLONE  
Publicité  
MARLENE CÔTÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H3A 3M9.  
Tel.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

Guy de Grosbois  
LIBRAIRELIVRES  
ANCIENS et  
MODERNES

arts de la scène  
beaux-arts  
décoration  
histoire  
littérature  
reliure d'art

ACHAT  
VENTE  
CATALOGUE

1220, ave. Bernard, n° 15  
Outremont (Québec)  
H2V 1V6  
Téléphone: 490-0170

Je me félicite de la tenue des X<sup>e</sup> Entretiens Jacques-Cartier à Lyon, un événement annuel qui s'est rapidement imposé comme l'un des lieux d'échange de la pensée contemporaine. La notoriété internationale des Entretiens Jacques-Cartier auprès de certains milieux scientifiques témoigne d'une volonté de dialogue. La mondialisation, les inforoutes et les technologies nouvelles ont fait du partage de la connaissance l'un des enjeux principaux du prochain siècle.

Aux fondateurs et aux participants de tous milieux et disciplines - universités, centres de recherche, industries, entreprises, créateurs et diffuseurs de la culture - j'adresse mes plus chaleureuses félicitations.

Vous établissez entre Français et Québécois

le plus noble des ponts: celui de la pensée.



Relations internationales  
Québec



Sylvain Simard

Ministre des Relations internationales  
et ministre responsable de la Francophonie

## • ENTRETIENS JACQUES CARTIER •



Lyon est la capitale économique de la région Rhône-Alpes, deuxième région de France en population après l'Île-de-France et sixième pour le PIB parmi les régions de l'Union européenne.

FRANÇOIS GUY

## Une porte d'entrée sur l'Europe

La région Rhône-Alpes est un bon exemple de ces régions qui tentent de prendre leur place au sein de l'Union européenne

ANTOINE ROBITAILLE

Lyon n'est pas que la capitale des Entretiens du Centre Jacques Cartier. C'est aussi (accessoirement) la capitale économique de la région Rhône-Alpes, deuxième région de France en population après l'Île-de-France et sixième pour le PIB parmi les régions de l'Union européenne.

Quand on la regarde par la lorgnette des statistiques, Rhône-Alpes apparaît comme un véritable petit pays. Son territoire a la taille de la Suisse, et compte 5,7 millions d'habitants. C'est presque autant que le Québec et un peu plus que le Danemark.

### Décentralisation

La « région », il faut le dire, est une des entités administratives les plus récentes en France. Elle est née d'une énième volonté de décentralisation datant, celle-là, du début des années 80. C'est l'un des six paliers administratifs de France, qui comprennent les municipalités, les communautés urbaines ou de communes, les départements, l'Etat français et l'Europe.

Il est un peu risqué de faire un rapprochement entre les compétences régionales françaises et celles d'une province canadienne. Mais la Région a, tout comme nos Etats, des pouvoirs en matière d'éducation, d'aménagement du territoire et de développement économique. Il ne faut toutefois pas pousser trop loin le parallèle, puisque la Région, par exemple, ne s'occupe que d'un seul palier du système d'éducation, celui de la formation de niveau universitaire. De plus, elle est tributaire de l'Etat central qui peut à tout instant rapatrier les compétences s'il le désire. D'ailleurs, la faible marge de manœuvre des Régions françaises est critiquée par certains responsables régionaux français, comme on a pu le constater en marge du colloque du Centre Jacques Cartier intitulé *Décentralisation et efficacité de l'action publique*.

Dans l'Union européenne, les régions françaises sont devenues des acteurs importants. Et elles sont

maintenant à même de se comparer aux autres administrations correspondantes. En France, les régions prennent conscience que les Länder allemands, notamment, ont davantage de marge de manœuvre, car ils jouissent d'une autonomie considérable, comme bien des Etats fédérés.

Geoffroy Lehideux-Vernimmen, directeur de la communication à la Région Rhône-Alpes, explique que sur des compétences exclusives « les Länder sont autorisés à présider des réunions ministérielles de l'Union européenne, certes en présence du ministre fédéral ». M. Lehideux poursuit en faisant remarquer que les régions espagnoles devraient elles aussi graduellement accroître leur autonomie. « C'est du moins le plan du gouvernement de José-Maria Aznar, qui a annoncé plusieurs mesures renforçant considérablement leurs marges de manœuvre ».

Les régions françaises doivent, elles, se coller à la tradition centralisatrice française. « C'est Paris, qui, par la DATAR (Direction à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), négocie avec la Commission européenne », explique M. Lehideux. C'est sans compter que les conseils régionaux, sièges de la région, sont liés par des contrats de plan Etat-Région et que les documents sont rédigés sous l'autorité du préfet de région, relevant de l'Etat central.

Les régions françaises manifesteront-elles de la jalousie devant les prérogatives élargies de leurs concurrents allemands ou espagnols? « Certaines ont déjà eu des velléités d'obtenir plus de marge de manœuvre pour pouvoir peser davantage dans la compétition européenne », confirme M. Lehideux.

Il reste que Rhône-Alpes ne semble pas manquer d'atouts pour occuper une place importante dans une

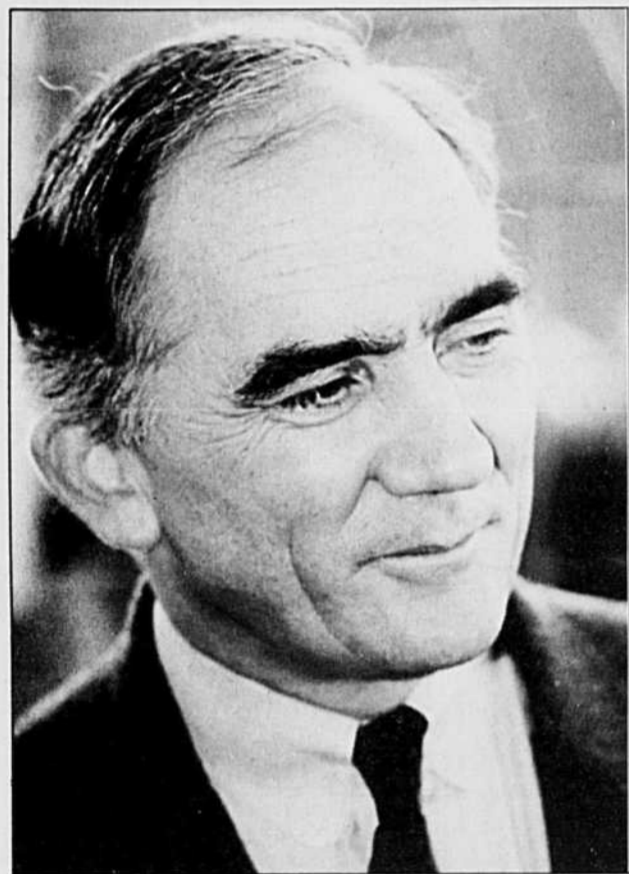
union européenne. Rhône-Alpes s'avère très active, notamment dans les relations interrégionales et internationales. Elle développe depuis plus d'une décennie des relations privilégiées avec ses régions frontalières.

Le cadre de cette coopération est posé depuis 1982, année de la création de la Communauté de travail des Alpes occidentales comprenant des cantons suisses, des régions italiennes et, pour la France, outre Rhône-Alpes, la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Rhône-Alpes, région française très industrialisée (plastique, textile, pharmaceutique), est maintenant très connue sur la scène européenne. Elle fait partie des « quatre moteurs pour l'Europe » avec la Bade-Wurtemberg, la Lombardie et la Catalogne, trois des plus puissantes régions d'Europe qui se sont liées il y a dix ans pour fortifier un mouvement en faveur d'une Europe des régions. On a créé quatre commissions, pilotées chacune par une région partenaire: Enseignement et jeunesse, Culture et affaires sociales, Economie et Aménagement du territoire. Rhône-Alpes est responsable de cette dernière, qui travaille principalement au développement d'infrastructures ferroviaires.

Selon de récentes statistiques, la région Rhône-Alpes est la collectivité locale française qui consacre le plus grand effort financier à l'international, supplantant même Paris. La délégation Rhône-Alpes est parmi les mieux pourvues en terme de représentation internationale avec l'ERAI [Entreprises Rhône-Alpes internationales], qui comprend neuf antennes commerciales à l'étranger, sorte de délégation commerciale, dont un bureau à Montréal depuis dix ans, qui entretient des relations régulières avec un millier d'entreprises québécoises.

Lien Web : [www.era1.fr](http://www.era1.fr)



CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes

L'INSTITUTION MUSÉALE, SELON TOUTE VRAISEMBLANCE, CONTINUE D'ÊTRE TOUT À LA FOIS GARDIENNE ET EXPLORATRICE DU PATRIMOINE CULTUREL DE L'HUMANITÉ. MAIS COMMENT LE FAIT-ELLE, À L'ÈRE DU ZAPPING ET DES VIDÉOCLIPS ? QU'EN EST-IL DE L'INSTITUTION MUSÉALE EN CETTE FIN DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE ? COMMENT LE MUSÉE TENTE-T-IL DE FAIRE FACE À CETTE SOCIÉTÉ MOUVANTE, À CES CLIENTÈLES NOUVELLES, À CES CONTRAINTES CROISSANTES ?

DES MUSÉOLOGUES AMÉRICAINS ET EUROPÉENS, RÉUNIS DANS LE CADRE DU COLLOQUE LA SOCIÉTÉ ET LE MUSÉE, L'UNE CHANGE, L'AUTRE AUSSI EXPLORENT DES VOIES GRÂCE AUXQUELLES LE MUSÉE D'AUJOURD'HUI S'INSCRIRA AVEC FORCE ET SPÉCIFICITÉ DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN.

ACTES DU COLLOQUE, TENU À MONTRÉAL EN OCTOBRE 1996, DANS LE CADRE DES NEUVIÈMES ENTRETIENS DU CENTRE JACQUES CARTIER

La société et le musée, l'une change, l'autre aussi

Prix 15,00\$

BOUTIQUE DU MUSÉE

Entrée libre à la boutique par la rue Saint-Paul. Fermé le lundi.

150, rue Saint-Paul Ouest, Vieux-Montréal  
Téléphone : (514) 872-9150

## Percer les Alpes pour relier Lyon et Turin

La conjonction Europe-TGV est favorable aux régions et aux grandes villes qui ne sont pas des capitales

ANTOINE ROBITAILLE

Après le tunnel sous la Manche, qui a relié Français et Anglais au Nord, un autre mégaprojet européen de transport fait rêver les élus de la région Rhône-Alpes: l'idée d'une liaison transalpine entre Lyon et Turin, capitale du Piémont, en Italie, passant littéralement à travers les montagnes.

Ce serait une autre étape dans la progression de l'Europe des TGV. Le fameux train à grande vitesse, dans ce nouveau parcours, ferait fondre la durée de 3 heures 35 minutes que l'on met actuellement à franchir les 250 km entre Lyon et Turin. Le voyage serait maintenant de moins d'une heure trente. Et ce, malgré une liaison TGV, en place depuis un an, et au demeurant très populaire. Ah, ces sacrées montagnes! (Et dire qu'il n'y a même pas de montagne à percer entre Montréal et Québec!)

Le projet, comprenant un tunnel transalpin d'une longueur estimée à environ 50 km, est toutefois loin d'être réalisé. D'abord parce que l'horizon projeté est de 2010. Ensuite, parce que les montages financiers pour ce type de méga entreprises sont titanesques. Selon les études réalisées jusqu'à maintenant, le budget global, à terme, se situerait entre 16 et 20 milliards de dollars canadiens (60 et 70 milliards de francs). Or, les investisseurs ne courent pas les tunnels européens, de nos jours. Car l'exemple qui vient du nord est loin d'inspirer confiance pour l'instant: l'Eurostar, entre l'Angleterre et la France, a connu sa part de déboires (accident, feux, etc.), et s'avère pour l'instant déficitaire; malgré un succès d'affluence de passagers, qui sont entre 16 et 17 000 à l'utiliser quotidiennement.

En revanche, la volonté politique ne manque pas. Lors

d'une conférence de presse à l'issue d'un sommet franco-italien à Chambéry, le 3 octobre 1997, tous les dirigeants en place, de tous les horizons politiques, se sont déclarés en faveur de la liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin. Le président Chirac comme le premier ministre français Jospin ainsi que le président du conseil italien, Romano Prodi.

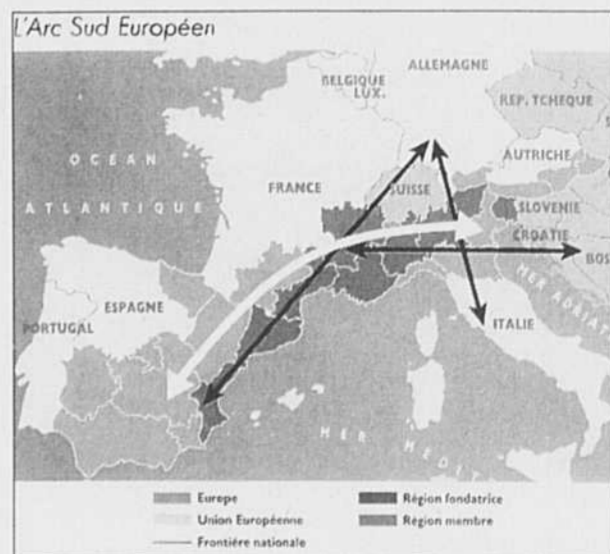
L'enthousiasme le plus évident, toutefois, se trouve au niveau régional. Raymond Barre, maire de Lyon, et Charles Millon, ancien ministre de la défense et président de la région Rhône-Alpes en sont des ardens promoteurs.

Raymond Barre voit dans une telle liaison ferroviaire, qui transporterait voyageurs et marchandises, un élément de structuration du grand Sud-Est européen, voire de ce qu'on appelle l'ensemble de l'Arc sud européen [voir image]. « L'équilibre de l'Union européenne nécessite un puissant réseau de communication reliant les grandes cités du Sud-Est européen: Turin, Lyon, Genève, Marseille, Barcelone... C'est là l'Arc latin », dit l'ancien premier ministre.

Charles Millon, à qui la presse lyonnaise prête des ambitions de succéder à Raymond Barre en 2001,

co-préside le comité de promotion pour la Transalpine, avec Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, multinationale pharmaceutique. Millon voit dans le projet une réelle occasion de faire de Lyon et de son aéroport Satolas une plaque multimodale stratégique pour le Sud-Est de l'Europe. Après tout, l'aéroport de Satolas est déjà équipé d'une gare de TGV.

La conjonction Europe-TGV est favorable aux régions, et aux grandes villes européennes qui ne sont pas des capitales nationales. Ces dernières, comme Lyon et Turin, l'ont compris et jouent cette carte à fond.



## ♦ ENTRETIENS JACQUES CARTIER ♦



Le siège social d'Interpol, à Lyon, une véritable forteresse.



Raymond Kendall, secrétaire général d'Interpol, l'organisation internationale de police criminelle.

## Nouveau monde, nouvelle corruption

*Les bénéficiaires faramineux de la drogue accroissent énormément la capacité de corruption institutionnelle*

ANTOINE ROBITAILLE

Raymond Kendall, secrétaire général d'Interpol, l'organisation internationale de police criminelle, affirme qu'on a toutes les raisons du monde de s'inquiéter devant l'ampleur que la corruption a prise. Ainsi s'exprimait-il en marge du colloque *Corruption: enjeu des démocraties*, tenu au siège même de l'organisation, situé à Lyon, dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de la corruption d'aujourd'hui? Un de ses déterminants importants serait la taille des bénéfices que procure le trafic de stupéfiants. «Avant, il y avait certes des bénéfices considérables et le trafic était surtout dirigé vers l'Amérique du Nord. Maintenant, poursuit Kendall, ceux-ci sont absolument énormes, sans précédent, et le trafic est mondialisé.» Résultat: l'ensemble du crime organisé, partout sur le globe, s'en trouve irrigué.

Pour ceux qui en profitent, cela pose de nouveaux problèmes. Trop petite, voire risible, la traditionnelle malette noire pleine de billets: les sommes d'argent déborderaient! Les criminels ont donc dû adopter d'autres moyens de «recyclage», notamment les réseaux financiers internationaux. «Avant, raconte Kendall, il suffisait de corrompre un douanier, un policier», bref, la corruption montait rarement à un haut niveau. Les bénéficiaires faramineux de la drogue font que «la capacité de corruption s'accroît énormément. Elle peut aujourd'hui toucher, au plus haut niveau, nos institutions tant commerciales que politiques et démocratiques.»

La pluie des affaires, en Europe, les enquêtes sur les politiciens, un peu partout dans le monde, «notamment aux États-Unis, où le président Clinton doit répondre de la façon dont il a financé sa campagne présidentielle», en seraient des preuves claires. «Pour moi, c'était du jamais vu, par exemple, que des hommes d'affaires du rang de Serge Dassau [du monde de l'aéronautique militaire française], fassent l'objet de mandats d'arrêt internationaux.» Même étonnement de Raymond Kendall vis-à-vis «les notices internationales visant à épinglez des hommes politiques en fuite, comme Jacques Médecin [ancien maire de Nice].»

### Se rassurer un peu

En même temps, pour le secrétaire général d'Interpol, il est rassurant de voir que la corruption attire un tel degré d'attention. En font foi une flopée de colloques, rencontres internationales, interventions médiatiques. «En janvier dernier j'ai débattu de ce sujet à guichets fermés à Davos, au Forum économique mondial.» Il dénote un lent changement d'attitude face à la corruption: «L'Europe et l'OCDE viennent de faire des recommandations à ce sujet.»

Cette atmosphère tranche avec celle d'il y a vingt ans. «Dans les années 70, raconte-t-il encore, l'ONU avait étudié dans l'indifférence générale un projet de convention sur la corruption qui est resté lettre morte.»

Or, il apparaît de moins en moins «tolérable» de permettre que des pratiques corruptrices soient, comme par le passé, institutionnalisées. En voici un exemple: «Jusqu'à récemment, en Allemagne et en France, une grande société qui payait un ministre dans un pays étranger pour obtenir un contrat pouvait, à condition que la «commission» soit versée à l'étranger, déduire cette somme de ses impôts.»

Voilà peut-être une explication à

ce qu'affirmait Vito Tanzi, directeur des affaires fiscales au Fonds monétaire international: en 1994, les entreprises françaises auraient déboursé 10 milliards de francs (2,5 milliards de dollars canadiens) en pots-de-vin à l'étranger!

### Moralisation?

Mais quelles sont les raisons de l'attention croissante portée aux questions de corruption? Y aurait-il une moralisation du monde? Nenni. Selon Kendall encore, les responsables économiques et politiques ont tout simplement pris conscience que leur crédibilité était en jeu et qu'ils devaient trouver moyen de redorer leur blason.

L'intérêt actuel pour la corruption, au reste, serait lié à un autre facteur: la fin de la guerre froide, qui a bouleversé les perspectives. Vito Tanzi souligne que jadis, tant qu'un pays était du «bon côté», le Zaïre de Mobutu par exemple, on fermait les yeux sur sa gangrène interne. Or, l'alignement idéologique ne garantirait plus autant la tranquillité des tyrans corrompus.

Aussi, la chute du mur de Berlin a eu comme corollaire le triomphe du libre marché. Les entreprises, se trouvant en compétition sur l'ensemble du globe, auraient pris conscience que les règles du jeu en usage dans certains pays, comme les *bakchich* (pots-de-vin), jouent au détriment de l'efficacité et de la rentabilité. Comme l'a affirmé Yves Many, de l'Institut universitaire européen de Florence, la corruption, que plusieurs économistes considéraient dans les années 60 comme un «peu d'huile dans le système», est maintenant vue comme un coût prohibitif injustifié qui fausse le jeu du libre marché.

### Québec, terre de pureté

Que faire pour lutter contre la corruption? Les Québécois présents au colloque — notamment le ministre de la Justice, Serge Ménard, mais aussi Pierre-Marc Johnson et Guy Breton —, n'ont pas manqué de présenter les avantages d'une réglementation stricte du financement des partis politiques et des procédures de commandes publiques. Serge Ménard est allé jusqu'à affirmer que «le Québec avait mis fin à la corruption politique.»

A quelques reprises lors des journées des entretiens, le nom de René «Lévêque» (sic) est apparu dans les journaux lyonnais à l'intérieur de comptes rendus détaillés présentant les éléments de la loi québécoise: «interdiction faite aux entreprises de «sponsoring» (sic) partis et hommes politiques», «citoyens-électeurs» comme seuls contributeurs partisans autorisés; contribution «plafonnée à 12 000 francs» et «obligatoirement rendue publique dès qu'elle dépasse les 800 francs», «remboursement par l'État des dépenses électorales.»

L'ex-premier ministre Johnson a bien évoqué certaines limites de la loi. Il a présenté par exemple cette possibilité pour des entreprises de dissimuler des contributions importantes en versant des «jetons de présence». La presse lyonnaise a toutefois assimilé les cas cités par Pierre-Marc Johnson à des «vois de poule» en comparaison d'autres exemples de corruption exposés au cours du même colloque.

À l'extérieur de la salle du colloque, en discussion avec des journalistes étonnés, M. Johnson a aussi fait état d'une pratique de corruption inquiétante qui aurait cours au Québec. Une personne du milieu municipal aurait fait part de celle-ci à l'ancien premier ministre: on verserait

incognito des pots-de-vin par l'entremise des guichets automatiques! Cette méthode, qui serait selon M. Johnson «tout à fait incontrôlable», fonctionnerait comme suit: un magot est déposé dans un compte par une personne ou une entreprise désirant obtenir des faveurs. On remettrait une carte de guichet et un numéro d'identification personnel à la personne corrompue, fonctionnaire ou élu, qui pourrait ainsi toucher l'argent en toute impunité, les retraits n'étant pas faits sous son identité.

Si cette méthode avait été exposée, l'exemple du Québec-la-pure aurait peut-être moins fait fureur à Lyon!

### Réponses internationales

Le secrétaire d'Interpol, Raymond Kendall, a toutefois insisté pour dire que «nous sommes en présence d'un problème international contre lequel nous n'avons qu'une série de réponses nationales disjointes.»

La solution se trouverait donc du côté de la coopération entre les pays. Une convention internationale? Raymond Kendall ne se fait pas d'illusions: «On y travaille. Mais il est rare que les pays acceptent une telle chose comme base juridique de coopération.»

En attendant une loi universelle qui rendrait la corruption criminelle

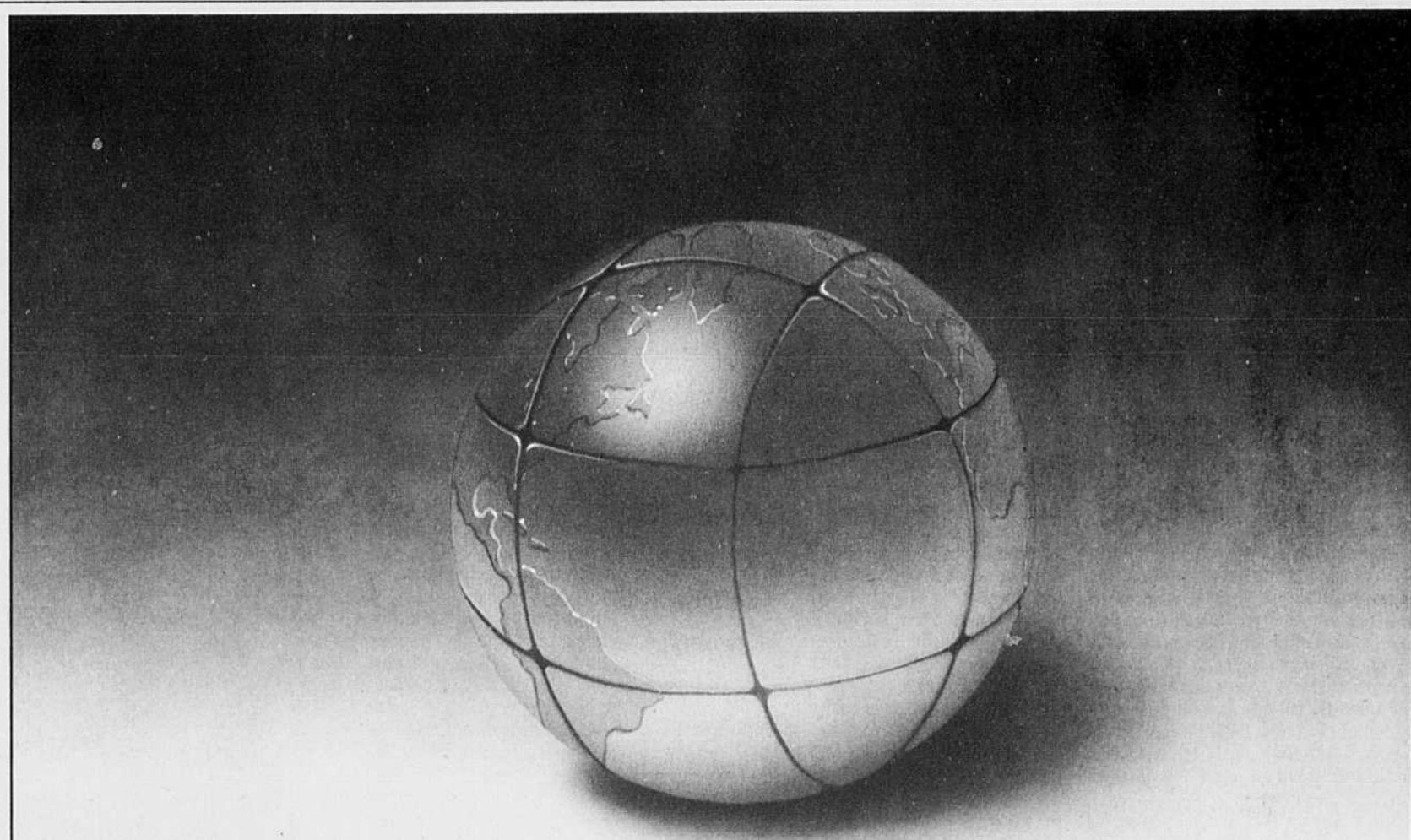
sous toutes les latitudes, Raymond Kendall plaide pour l'adoption de lois qui criminalisent ce phénomène dans le plus grand nombre de pays. «Pour notre organisation [Interpol], c'est crucial, puisque si vous voulez coopérer avec des services de police sur un plan international, si vous voulez avoir le concours des services de répression locaux, il faut un cadre juridique, un code pénal. Nous ne pouvons rien faire à partir de textes purement administratifs ou moraux.»

Or, selon lui, la criminalisation de certains actes dans plusieurs pays a récemment agi comme un révélateur. «On a constaté depuis deux ans

que le nombre d'affaires de corruption, à travers le monde, augmentait de l'ordre de 30 %, et même plus, au fur et à mesure que cette conduite était criminalisée.»

Propos relayés par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation (cour d'appel française), qui va jusqu'à dire que la lutte à la corruption internationale ne deviendra efficace que si elle passe par de «réels abandons de souveraineté.»

Quoique vieille comme le monde, la corruption s'adapte toutefois aux différentes époques. Et les moyens de lutter contre ce phénomène doivent en faire autant.



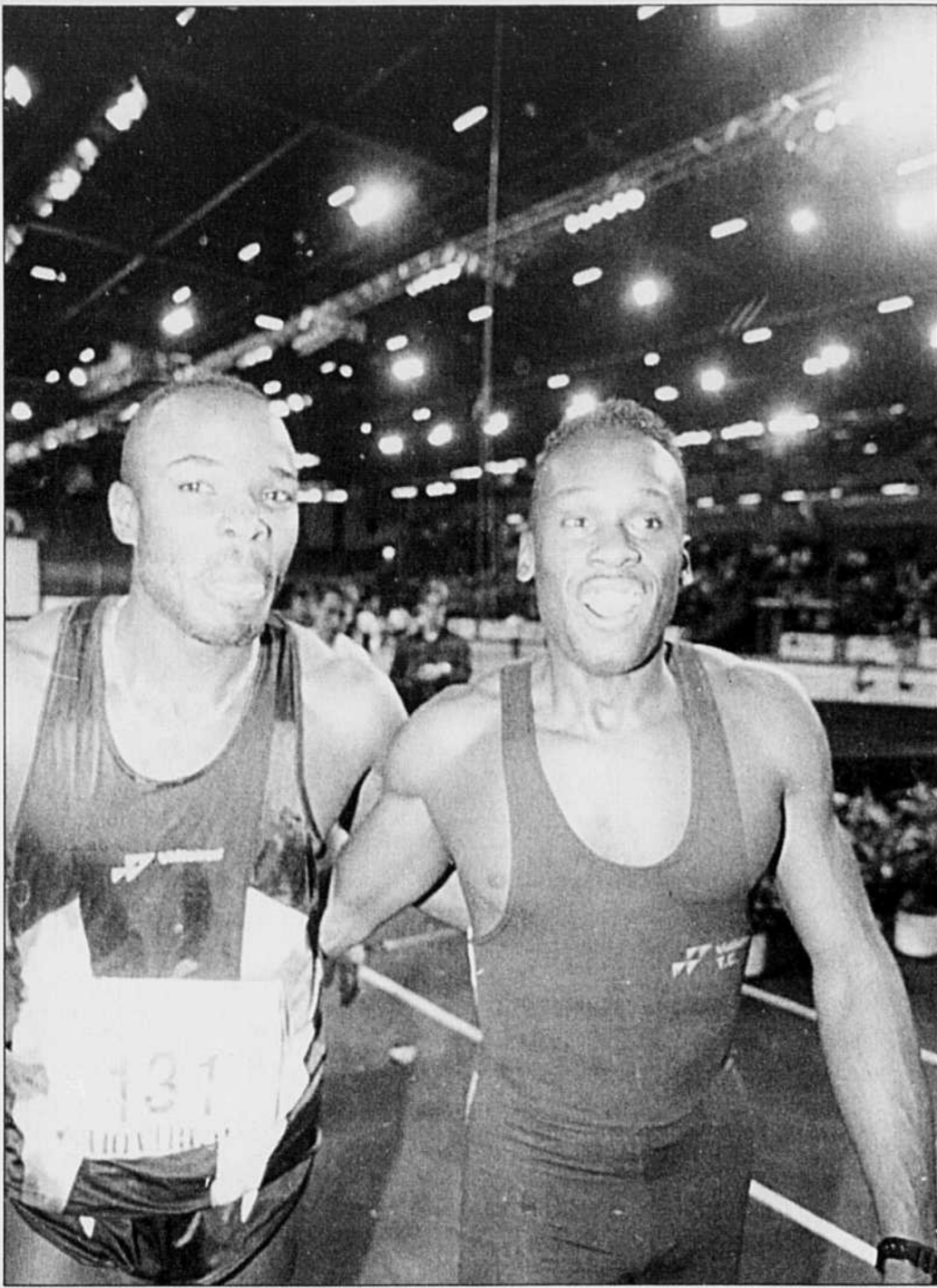
## Une stratégie globale.

Une répartition judicieuse des avoirs. Une participation active dans les entreprises. Une contribution soutenue au dynamisme de l'économie du Québec. Tout cela, la Caisse le réalise grâce à une vision globale et à la justesse et à l'efficacité de sa stratégie d'investissement, ici comme ailleurs. C'est toute son expertise et son expérience que la Caisse met au profit des Québécois. Et ce sont tous les Québécois qui en bénéficient!



Le capital actif des Québécois.

## • ENTRETIENS JACQUES CARTIER •



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'intérêt phénoménal pour la forme physique, les succès sportifs et l'utilisation des drogues pour améliorer les performances suscitent un questionnement fondamental.

### Après le dopage

Le prochain stade de la tricherie sportive pourrait impliquer des manipulations génétiques

ANTOINE ROBITAILLE

Après le dopage, qui a gangrené l'olympisme depuis le milieu des années 60, Albert W. Taylor estime que le prochain stade de la tricherie sportive pourrait impliquer des manipulations génétiques.

Ce professeur de kinésithérapie à l'Université Western en Ontario, qui a fait une présentation passionnée devant une quarantaine de participants au colloque *Sciences de la performance sportive à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, estime que la notion même d'homme sapiens est en péril. «L'intérêt phénoménal pour la forme physique, les succès sportifs et l'utilisation des drogues pour améliorer les performances suscitent en nous un questionnement fondamental: des mutations pourront-elles se produire qui ne procéderaient plus de la sélection naturelle? L'homme sapiens est-il vraiment, comme nous le croyons depuis longtemps, la dernière forme que peut prendre l'être humain?»

Taylor, un arbitre de lutte olympique depuis une dizaine d'années, a lui-même été athlète et est responsable du Centre canadien d'éthique dans les sports, un organisme qui procède à des contrôles inopinés et fait un travail de sensibilisation auprès des athlètes. Il s'inquiète du fait que la recherche fondamentale soit maintenant financée, en majorité, non plus par l'État, mais par l'industrie, qui a toujours des intérêts d'utilité à court terme.

Selon Taylor, si l'on se fie à la façon dont on a utilisé la science dans les sports par le passé, «il n'y a rien de rassurant».

Deux phénomènes ont, dans la dernière décennie, contribué à révéler le passé du dopage: la chute du mur de Berlin, en 1989, et l'affaire Ben Johnson, un an plus tôt. Le voile se lève tranquillement sur le phénomène du dopage.

L'Allemand Gerhard Treutlein, professeur à l'Université de Heidelberg, qui participait aussi au colloque, est horrifié par ce qui a été découvert dans son pays et lutte pour faire tomber ce qu'il nomme le «mur du silence». En ex-Allemagne de l'Est seulement, il affirme que 900 décès d'athlètes sont maintenant imputés aux multiples pratiques de dopage qui ont eu cours de 1965, année où l'on a effectué les premiers tests, jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989. Sa source? Les documents se-

crets révélés par Brigitte Berendonk, ancienne athlète allemande (lancers du disque et du poids) militant avec Treutlein contre ce que ce dernier appelle «le mur du silence du dopage». Après la publication de son livre *Doping Dokumente* (Springer-Verlag, 1996) sur le phénomène du dopage, Mme Berendonk a dû subir une vingtaine de procès en diffamation. «Elle les a tous gagnés», se réjouit Treutlein.

A partir de statistiques de différents sports, Gerhard Treutlein a démontré que les performances avaient chuté de façon marquée depuis l'affaire Johnson. «Les athlètes craignent plus qu'avant de se faire prendre». Il n'y a que la natation qui semble n'avoir pas été touchée «parce que les substances utilisées sont difficiles, voire impossibles à détecter». Mais, selon M. Treutlein, la professionnalisation de tous les sports, leur médiatisation, «qui implique le pouvoir de l'argent», garantissent un bel avenir aux multiples formes de dopage pour conquérir podiums et trophées.

Autrement dit, ni la chute du mur de Berlin, ni les déboires du coureur canadien n'ont mis un terme au dopage dans les sports. Au contraire, aux yeux de Treutlein, le phénomène perdure et se raffine. Et tout un pan du monde du sport échapperait à tout contrôle: «Pourquoi ne s'en prend-on jamais au sport professionnel? Une ligue comme la NBA [National Basketball Association] contrôle d'une façon très stricte la cocaïne, le hashich et l'héroïne. Mais elle ferme les yeux sur les anabolisants et autres drogues visant la performance. Prenez par exemple le Dream Team, l'équipe d'élite des États-Unis aux jeux d'Atlanta, qui, uniquement par son aspect extérieur, notamment l'agressivité et l'énormité des musculatures, révèle la présence des drogues.»

Mais plus que l'aveuglement volontaire, c'est le raffinement des techniques de dopage qui fait craindre le pire aux spécialistes. Lors du même colloque, Michel Becchi, spécialiste de la détection du dopage au Centre national de recherche scientifique en France, a démontré que se déroule plus que jamais un jeu du chat et de la souris

entre athlètes et inspecteurs, où les méthodes de dépistage se trouvent toujours un peu en retard.

Le dépistage a fait de grands pas dans les dernières années, mais de plus en plus de tests impliquent des analyses sanguines, prélèvements souvent interdits en raison du respect des droits de la personne. «Seuls les prélèvements urinaires sont considérés comme éthiques», M. Becchi donne l'exemple des hormones de croissance, pratiquement indétectables sans des analyses sanguines poussées mais par ailleurs encore incertaines. Or, ce type de substances indétectables est en nette croissance. «Lorsqu'on devait les fabriquer à partir de prélèvement sur un cadavre humain, le coût des hormones de croissance était astronomique, à cause de la rareté.» Mais on produit maintenant des hormones de synthèse, ce qui permet de «démocratiser» la substance.

Une des preuves de la vogue de ces hormones, selon Gerhard Treutlein? Les fabricants de chaussures Puma et Adidas, qui donnent leur produit aux athlètes, ont remarqué que les tailles exigées par ces derniers étaient de plus en plus grandes!

Que faire, donc, contre le dopage? Pour Albert W. Taylor, «il faut que les scientifiques suivent des cours d'éthique», pour éviter les dérives génétiques. Gerhard Treutlein, pour sa part, fait remarquer que

certains pays, notamment le Canada et la France, sont en avance pour la lutte au dopage. Tout le monde s'entend notamment sur le grand effet de dissuasion des «contrôles inopinés», utilisés au Canada et intégrés en France depuis la loi de Roger Banbuck, ancien ministre des sports en France de 1988 à 1991 et chercheur au Centre national de la recherche scientifique. Ce dernier, qui participait aux entretiens du Centre Jacques Cartier, a commenté ainsi les interventions: «Enfin, je me sens un peu moins seul.» Au Devoir toutefois, il a fait remarquer que les contrôles ont beau être inopinés, «le téléphone est parfois plus rapide que les contrôleurs. Et encore faut-il que les tests soient en mesure de dépister les méthodes et substances nouvelles!»

## Les aéroports de demain

Devant le redéploiement des trafics, les gouvernements, transporteurs et autres acteurs doivent imaginer de nouveaux scénarios

NORMAND CAZELAIS

En Europe, en Amérique et ailleurs, les effets de la dérégulation de la circulation aérienne, de la libéralisation des marchés et de la mondialisation de l'économie, couplée à une privatisation qui se répand, se font sentir sur le développement des aéroports.

Devant le redéploiement des trafics, les gouvernements, transporteurs et autres acteurs se doivent d'imaginer de nouveaux scénarios, de penser de nouvelles politiques et stratégies. Plaques tournantes, foyers d'émission ou de convergence, les aéroports de demain seront au cœur de ces transformations et devraient être fort différents de ceux d'aujourd'hui.

Lors du colloque consacré à ces questions, Jean Bresson, de l'École nationale de l'aviation civile de France, a attiré l'attention sur deux phénomènes. La forte surcapacité du début de la décennie a entraîné des «vagues de guerre tarifaire» qui ont habitué les consommateurs à «bénéficier de tarifs très bas, souvent inférieurs aux coûts de production, obligeant les compagnies à adapter leurs coûts à cette demande.» Par ailleurs, les aéroports, dont certains ont abandonné (comme ce fut le cas au Canada) leur statut d'entreprises publiques, «se sont aussi transformés en entreprises du secteur concurrentiel».

Deux types de concurrence peuvent alors se opposer: locale quand il s'agit de la desserte d'une même région, de réseau quand joue la danse des correspondances; dans les deux cas, note M. Bresson, «les aéroports sont fortement dépendants des choix des compagnies aériennes et tendent à devenir leurs instruments de compétitivité», tendance qui s'affirmera dans l'avenir.

Selon François Dormoy, de l'IATA à Montréal, cette concurrence entre aéroports est particulièrement active quand les aéroports sont proches les uns des autres. Lui aussi distingue deux formes de concurrence. L'une consiste à attirer tant les passagers qui sont dans la zone d'influence ou de «chalandise» («qu'il faut agrandir le plus possible») que le trafic de correspondance («qu'il faut stimuler»). L'autre concerne les nouvelles compagnies aériennes à la recherche de lignes à développer et d'aéroports à desservir. «Il doit donc exister, souligne-t-il, une coopération étroite, voire une complicité, entre aéroports et compagnies aériennes, cette communication et cette collaboration tant souhaitées par l'IATA et l'Association mondiale des aéroports.»

Dans la foulée de la dérégulation engagée en 1978 aux États-Unis, des aéroports se sont imposés comme plaques tournantes (ou hubs) en s'appuyant sur d'autres, généralement moins importants, qui leur ont

servi de relais et de foyers d'alimentation. Le procédé est en train de s'étendre à la grandeur de la planète, comme l'illustre le recul de Montréal derrière Toronto et, dans une moindre mesure, de Vancouver.

Dans ce contexte, le développement des aéroports sera redevable, a soutenu Bénédicte Morin, du Laboratoire d'économie des transports de Lyon, des «marchés respectifs des liaisons directes et de l'exploitation en hub». En Europe par exemple, «le jeu concurrentiel se place désormais à l'échelle continentale et non plus nationale».

Les aéroports sont fortement dépendants des choix des compagnies aériennes et tendent à devenir leurs instruments de compétitivité

Les aéroports n'auront guère le choix: ils devront se spécialiser dans une aire géographique définie ou par type de transport (de fret ou de passagers, par exemple) et travailler à consolider leurs créneaux.

Deux aéroports ont été étudiés plus en profondeur au cours du colloque, ceux de Vancouver et de Lyon-Satolas. Le premier, qui a connu une «croissance significative» de revenus et de trafic (de 9,2 millions de tonnes en 1992 à 14 millions en 1996) a permis de présenter la politique de privatisation des aéroports du Canada menée par le gouvernement fédéral et d'évaluer les répercussions. Trevor D. Heaven, du Center for Transportation Studies de Vancouver, et Tae Oum, professeur à l'Université de Colombie-Britannique, qualifient cette opération de «commercialisation».

S'ils considèrent que le transfert de responsabilités et de gestion à des organismes sans but lucratif issus de leurs milieux respectifs fut un succès à court terme, ces deux spécialistes ne sont toutefois pas convaincus que les nouvelles autorités aéroportuaires sauront en assurer la réussite à long terme. D'où leur recommandation au gouvernement d'Ottawa de procéder à une étude de bénéfices-coûts en la matière et d'établir un système de monitoring pour évaluer les performances des divers aéroports au sein de leurs marchés.

L'aéroport de Lyon-Satolas s'inscrit, quant à lui, au quatrième rang en France derrière ceux de Paris, Nice et Marseille, avec cinq millions de passagers en 1995 et 70 000 tonnes de fret, des revenus de trois milliards de francs et 315 emplois. Dans leur analyse, Bernard Belloc et Gilles Perbost, de l'Université de Toulouse et de la Direction de l'aviation civile de France, ont démontré la place grandissante que prendront les études économiques dans l'évaluation de la productivité des aéroports, l'établissement de tarifications liées à l'accès aux infrastructures ou encore le calcul, si besoin est, de la répartition des bénéfices vers les riverains.

Le cas de Lyon-Satolas a surtout mis en lumière un enjeu, multiple et complexe, dont le poids pèse de plus en plus sur l'avenir des aéroports, à savoir la question environnementale. Chargé d'études à cet endroit, Jean-

Roger Revellin a exposé les quatre volets qu'implique la préservation de l'équilibre entre une telle installation et son environnement: la maîtrise des impacts (incluant la gestion du bruit et des déchets, la préservation de la qualité de l'air et de l'eau); la maîtrise de l'urbanisation pour contrôler la capacité d'accueil de populations dans les municipalités environnantes; les communications et la concertation, notamment par la gestion des plaintes, la mise sur pied de mécanismes de consultation et l'adoption d'une charte de l'environnement; le développement économique local afin de favoriser l'emploi, la formation professionnelle et les retombées fiscales.

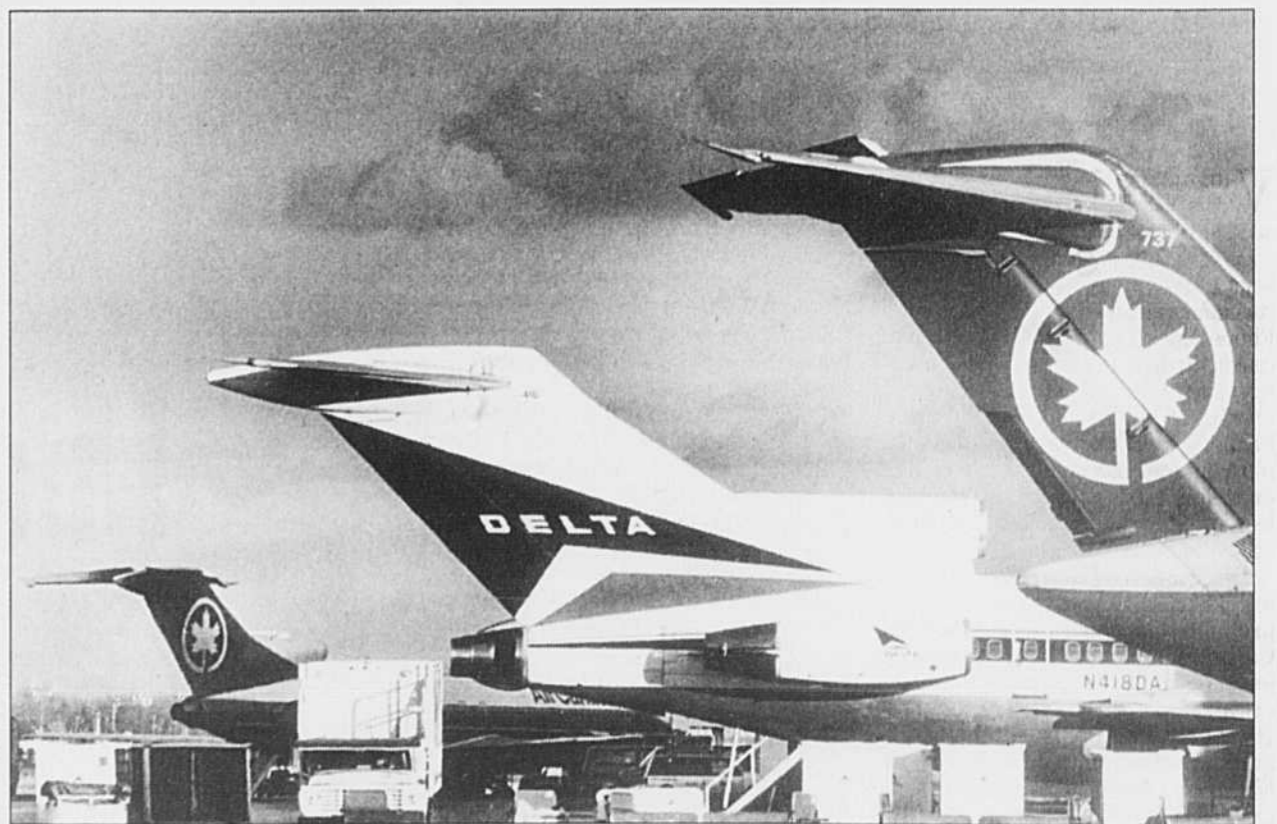
L'exposé de Nycol Pageau-Goyette et Claude Lefebvre, du conseil d'administration des Aéroports de Montréal, a donné en quelque sorte une illustration tangible des forces qui portent les aéroports et des facteurs qui les affaiblissent dans une dynamique de changement. «De toujours trait d'union entre l'Amérique et le reste du monde, ont-ils dit, Montréal a connu une apogée des vols intercontinentaux vers 1972.» Plusieurs tendances ont changé la donne. «Les deux plus néfastes, à savoir l'ouverture du ciel à Toronto (qui s'est avérée la nouvelle grande porte d'entrée internationale) et l'avènement du 747 auront substantiellement contribué au remaniement des transports transatlantiques, même si Mirabel n'avait pas été construit.»

«Pour bien se positionner comme aéroport de transit, Montréal aurait dû, ont-ils ajouté, tout mettre en œuvre pour faciliter, alléger et accélérer les correspondances entre les vols, transfrontaliers et intercontinentaux.» Ce fut pourtant l'inverse: partage des vols entre Dorval et Mirabel «qui laissait les vols transatlantiques isolés de toutes sources d'apport en trafic», doublement de l'administration, autoroute 13 interrompue en plein champ, liaison ferroviaire rapide avec le centre-ville reléguée aux oubliettes. «Bref, Montréal n'a pratiquement rien fait pour rendre Mirabel plus attrayant.»

La décision, en février dernier, d'autoriser Dorval à recevoir les vols réguliers internationaux et de concentrer à Mirabel le tout-cargo et les vols nolisés va permettre, de l'avis des deux administrateurs, «une amélioration importante d'ici trois ans, et atténuer la menace des transporteurs et aéroports de la côte est des USA».

Malgré la position dominante de l'aéroport de Toronto, «super congestionné», les passagers faisant une correspondance entre un vol intérieur et un vol international ou intercontinental «choisiront Montréal pour son incroyable accessibilité et sa convivialité».

Même s'il est trop tôt pour confirmer l'a-propos d'une telle décision, le retour de certains transporteurs, la «grande satisfaction» des voyageurs, une augmentation de près de 300 % des passagers en transit chez Air Canada leur permettent d'espérer un avenir meilleur. Reste à voir comment agiront les nouvelles règles du jeu et notamment l'enjeu environnemental, qui déjà manifeste son importance dans le dossier de Dorval.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Plaques tournantes, foyers d'émission ou de convergence, les aéroports de demain devraient être forts différents de ceux d'aujourd'hui.

## Microprocesseur d'idées

30 ans d'échanges fructueux entre la France et le Québec

0100011100101001011011110010111001101001001011001100110110101110011110011010100101010100110111001111110111011

www.ofqj.gouv.qc.ca

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS  
pour la Jeunesse

## • ENTRETIENS JACQUES CARTIER •

## Le tourisme culturel

*Faut-il considérer le tourisme culturel comme une forme particulière de la consommation touristique, ou comme une forme moderne de pèlerinage?*

NORMAND CAZELAIS

L'endroit était bien choisi, près de Vienne, au bord du Rhône qui vit naître Lugdunum au temps de l'occupation romaine. Récemment inauguré, le musée de Saint-Romain-en-Gal ouvre ses larges surfaces vitrées sur le paysage environnant, sur ce corridor fluvial enserré d'élévations qui fut un lieu de commerce, un carrefour de contacts culturels depuis que s'en souvient la mémoire humaine. Sous les pilotis de l'édifice, des fouilles archéologiques mettent d'ailleurs au jour de nouvelles traces de cette mémoire.

Durant ces Entretiens Jacques Cartier à Lyon, la vieille ville s'éclaira une fois encore le soir du 8 décembre lors des *Illuminations*; les fenêtres des maisons ornées de bougeoirs où la lumière danse dans la tradition de cette fête célébrant une lointaine intervention miraculeuse de la Vierge. L'ancienne capitale des Gaules vient de poser sa candidature sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ville des canuts, capitale séculaire de la soierie, deuxième centre démographique de l'Hexagone, d'une richesse patrimoniale «exceptionnelle» selon Michel Rautenberg, conseiller à la direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes, elle ne reçoit pas, «situation paradoxale», le volume de touristes espéré. Victime d'une image de ville «sérieuse» sinon «terne», elle accueille davantage de voyageurs d'affaires que de visiteurs soucieux d'y vivre une expérience culturelle.

Dans la filiation de deux précédents colloques tenus à Québec en 1993 et en 1995, celui de cette année s'intéressait au tourisme culturel, dans la perspective cette fois de ses *Acteurs, publics et marchés*. D'où la question posée: «Faut-il considérer le tourisme culturel comme une forme particulière de la consommation touristique, comme un instrument au service de la valorisation d'un bien public ou privé, ou encore comme une forme moderne de pèlerinage qui favorise les relations entre les hommes autour des objets patrimoniaux ou artistiques?»

Si tous les participants s'accordaient d'emblée à considérer le tourisme comme un acte culturel en soi et à relever, comme l'a fait l'écrivain Jacques Godbout dans sa conférence inaugurale, le pléonasme au sein de l'expression «tourisme culturel», il reste à déterminer comment le gérer, sans que le tourisme de masse, qui s'intéresse aussi aux biens culturels, en vienne à détruire l'expérience touristique. Par les déplacements, les contacts et relations qu'il crée, le tourisme implique des échanges et transferts d'idées et de valeurs, une forme de partage des lieux et espaces à fréquenter en les mettant à la disposition des visiteurs, une démocratisation également du patrimoine et de la culture des sociétés.

Comment alors transformer cette richesse en offre marchande sans dénaturer la culture? Comment protéger et assurer l'intégrité du produit culturel tout en permettant à l'intervenant touristique d'y trouver son compte et son profit? Comment y arrimer le sens de l'hospitalité, la préservation de l'authenticité et la durée de l'expérience? Quels moyens et outils peut développer le «tourisme culturel», qui mise sur la fréquentation des musées, des arts et des manifestations culturelles pour satisfaire les désirs de départ des voyageurs?

L'une des avenues proposées par les organisateurs du colloque était, selon Michel Rautenberg, de «préférer aux définitions du tourisme culturel l'analyse des comportements et des marchés». En d'autres mots, une «meilleure connaissance des publics» ne permettrait-elle pas de «mieux penser l'articulation entre culture et tourisme», de manière à satisfaire ces deux univers?

Amaury de Varax, de l'Office du tourisme de Lyon, y a vu le «besoin réciproque d'une volonté de synergie, de complémentarité» qui demande de «dépasser le monument et d'aller vers le genre de vie, vers les gens», car les touristes aujourd'hui veulent «vivre et comprendre». Ce qu'a confirmé Michel Côté, du Musée de la civilisation de Québec, en révélant les résultats d'une étude des attentes du public menée en collaboration avec le Musée d'art contemporain de Montréal: «Au premier rang se trouve le désir d'apprendre». Il ajoute du même souffle: «Arrêtons de penser le touriste comme un facteur économique et considérons-le

comme un citoyen soucieux de comprendre le monde qui l'entoure. Arrêtons de considérer le musée comme un interprète des choses du passé pour le voir comme un lieu d'éducation et de partage du savoir.»

Au Musée de la civilisation, il est essentiel de «garantir l'authenticité de l'expérience en tenant pour acquis que le visiteur est intelligent et que le modèle théorique du marketing ne peut s'appliquer intégralement à la culture». Ariane Salmat-Roblin, de la Fédération des Musées sans Frontières, a présenté l'exemple de Mulhouse en France où la «coordination des musées a permis une meilleure valorisation touristique et culturelle du patrimoine industriel». Pierre Bellerose, de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, a exposé pour sa part l'«approche client pour un tourisme culturel à Montréal» de son organisme afin de rejoindre «les publics».

Pour Philippe Hermal, de la Fédération du tourisme de la province de Namur en Belgique, une solution est de développer des «stratégies de communications» dans une optique de «dynamisation des divers secteurs qui constituent ce que l'on appelle le tourisme», alors qu'aux yeux d'Annette Viel, de Parcs Canada, s'impose «la nécessité de concilier les logiques culturelle, patrimoniale et touristique».

En décrivant les «caractéristiques du marché européen en matière de tourisme culturel», Graeme Evans, du Center for Leisure and Tourism Studies de North London University, a noté que ces visiteurs sont «fidèles», avec un taux de retour moyen de 67%. Il a éga-

lement souligné que, si la signification du mot culture varie selon les époques et les sociétés, n'en émergent pas moins trois grands groupes de «consommateurs»: les jeunes, les voyageurs d'affaires et les *Euroyuppies* qui établissent les nouvelles tendances et confirment les modes. Leur rôle, à son avis, sera primordial dans le développement et la «signification» du tourisme culturel en Europe.

Tant dans les exposés que dans les interventions de l'auditoire, a persisté en filigrane cette interrogation: comment échapper aux effets pervers du tourisme de masse qui en vient à contredire l'essence même du bien culturel et de l'expérience touristique? Et, d'autre part, comment résister à la tentation de réserver, au nom de l'authenticité, cette expérience à quelques *happy few* et privilégiés?

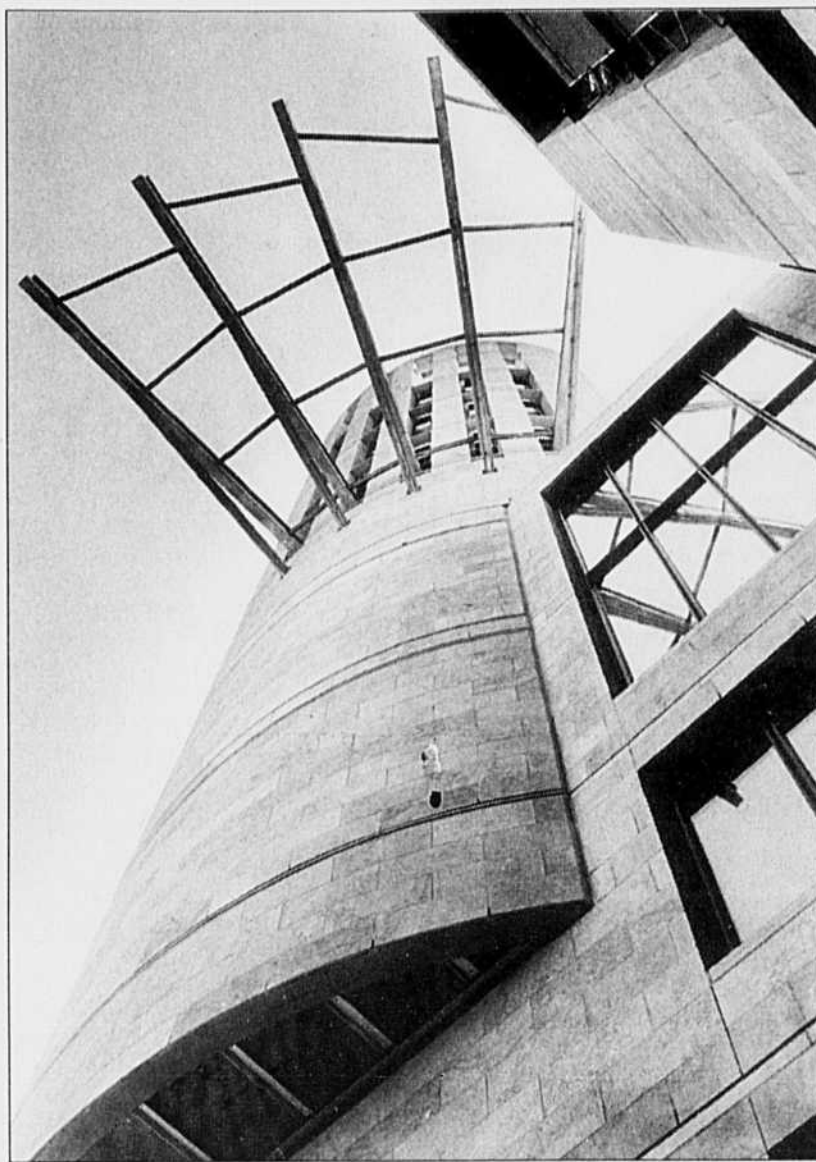
Jacques Godbout évoquait sa façon de voyager: «J'aime à découvrir les lieux par hasard. La dimension omniprésente du tourisme détruit l'inattendu.» Relevait «l'exploitation commerciale et marchande de la culture» qu'en fait le tourisme qui n'est souvent que «superficialité et artificialité», il se demandait si le tourisme, même culturel, était à la «recherche de savoir ou de divertissement», s'il n'était qu'une «nouvelle colonisation».

Citant un document du Conseil national du tourisme de France qui affirme, chiffres à l'appui, que les «musées ne sont pas surfréquentés», Michel Côté a souligné qu'il en est de même au Québec. Pour Graeme Evans, «les manifestations culturelles doivent avoir priorité sur le béton» alors qu'il importe «d'explorer la diversité culturelle».

Dans son analyse du «patrimoine culturel régional comme objet touristique» à travers les différentes époques du tourisme au Québec, Fernand Harvey, professeur à l'INRS-Culture et Société, a observé une «redéfinition de l'objet touristique en faveur de la culture dans l'affirmation régionale» et le développement, en conséquence, d'une «nouvelle approche touristique culturelle» par une relecture et une redécouverte de la réalité régionale.

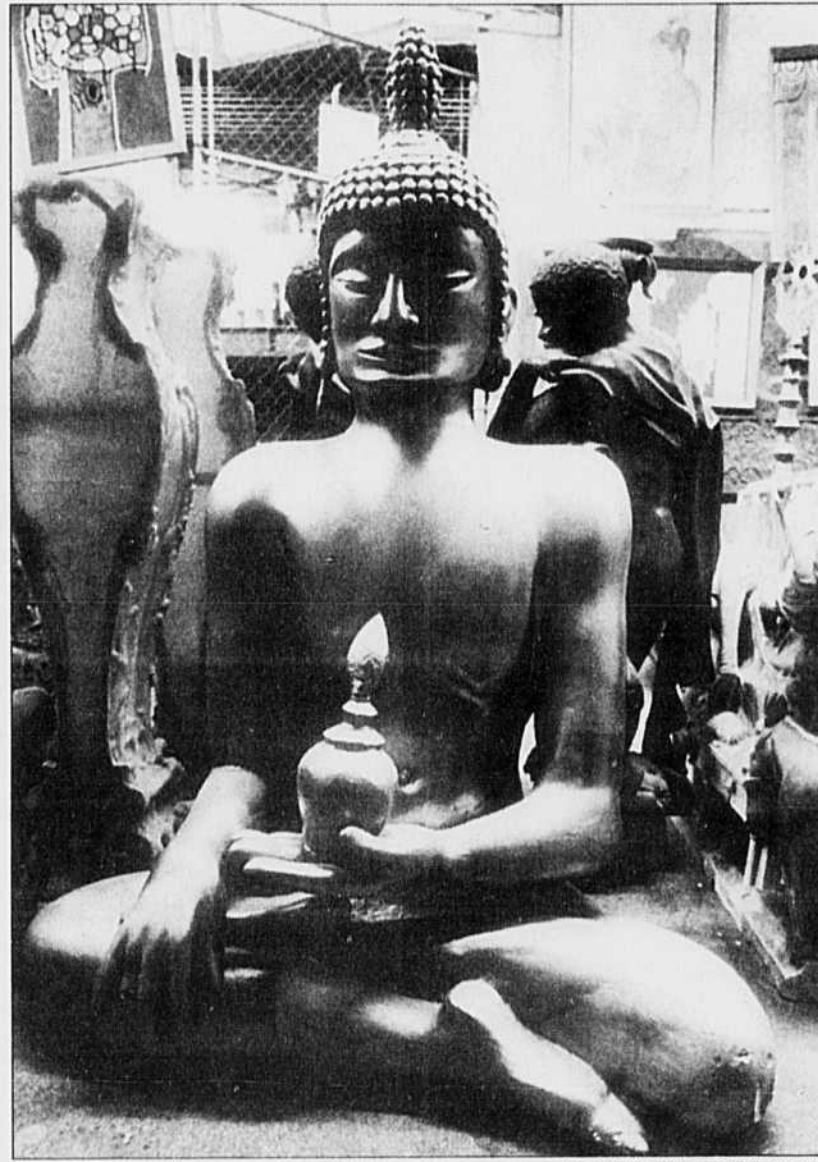
De Schiller à Max Weber et à Alphonse Dupront, Denis Cerlet, du département d'anthropologie de l'Université de Lyon, a retracé les efforts du genre humain pour «rechanter le monde» et concilier harmonieusement nature et raison: «Le tourisme et le tourisme culturel en particulier, qui fixent des temps et concentrent des espaces, peuvent avoir une fonction de thérapie spatiale et être l'épreuve de la véritable rencontre avec l'étranger et l'aventure par une transformation de soi par la mise en insécurité.»

Dans sa synthèse de la fin, Daniel Latouche, professeur à l'INRS-Urbanisation et corespondable scientifique du colloque, relevait en ce sens que la réponse résidait peut-être en effet dans l'univers culturel lui-même qui permet «d'élargir et d'enrichir l'expression et l'expérience touristiques».



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Comment gérer le tourisme culturel pour éviter que le tourisme de masse, qui s'intéresse aussi aux biens culturels, n'en vienne à détruire l'expérience touristique?



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le tourisme implique des échanges, des transferts d'idées et de valeurs, une forme de partage des lieux et des espaces, une démocratisation du patrimoine et de la culture des sociétés.

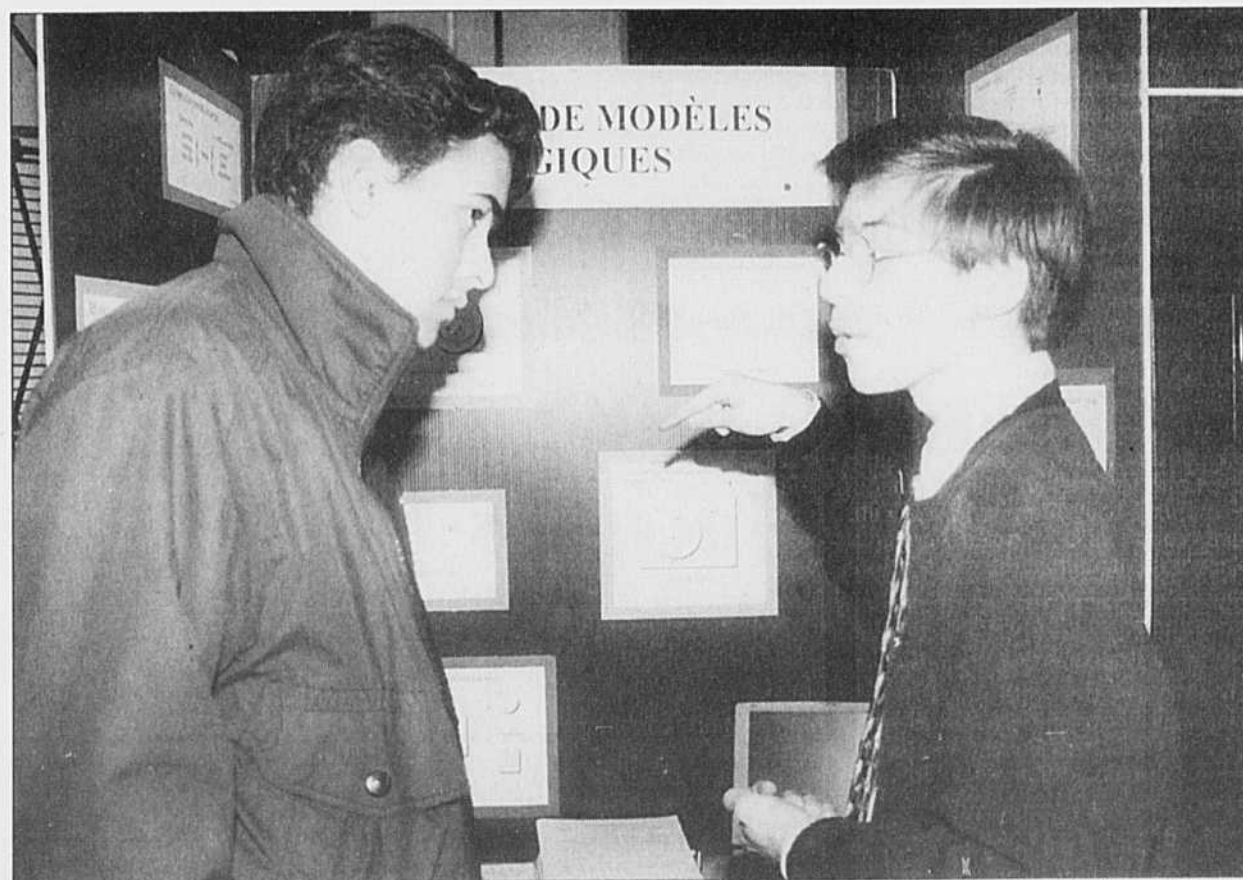
## Une expo-sciences franco-québécoise

ANTOINE ROBITAILLE

Vingt jeunes scientifiques québécois, tous «bollés» et rompus aux arts de la communication et de la vulgarisation scientifiques, ont participé, sous l'égide de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, à l'expo-sciences Rhône-Alpes/Québec organisée à l'occasion du dixième anniversaire des entretiens du Centre Jacques Cartier. Durant trois jours à Villeurbanne, en banlieue de Lyon, ils ont expliqué et réexpliqué (certains en ont même perdu la voix!) à près de 10 000 visiteurs leur «projet» illustrant une expérience scientifique particulière.

Des jeunes comme Adam Bly, qui les organisateurs ont remis, dès le premier soir, une médaille Jacques Cartier qui visait à souligner l'excellence de la présentation. Le projet de ce jeune étudiant de 15 ans de Hampstead impressionnait par son ambition d'explorer le «phénomène biologique fondamental qui permet aux cellules de se regrouper entre elles pour former des tissus, puis des organes». Comment font-elles ce regroupement? «Par un "zip moléculaire", une sorte de fermeture éclair biologique», lançait-il en pointant successivement un tableau lumineux et un ordinateur portable. Les visiteurs se trouvaient un peu médusés par tant de précocité scientifique.

Adam n'en est pas à son premier voyage avec Expo-sciences. Dans la dernière année, il s'est rendu à deux manifestations scientifiques du genre, la première à Régina, au niveau canadien, et l'autre en Afrique du Sud, sorte de sommet mondial des expo-sciences. Il entrera bientôt au collégial, mais appréhende un peu ce passage, qui risque de le ralentir. Car il travaille déjà avec des scientifiques de niveau universitaire pour le compte du Conseil national de recherche du Canada! La médecine l'attire mais — qui



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR SCIENTIFIQUE

Vingt jeunes scientifiques québécois ont participé à l'expo-sciences Rhône-Alpes/Québec organisée à l'occasion du dixième anniversaire des Entretiens Jacques Cartier.

s'en étonnerait? — il souhaite travailler surtout en recherche fondamentale.

Au reste, les accents d'ici n'ont pas semblé rebuter les visiteurs français de cette exposition de vulgarisation scientifique, qui rassemblait des jeunes de 5 à 21 ans de toute la région Rhône-Alpes. Il fallait voir Gervais Coulombe, de Matane, expliquer à des dizaines de visiteurs français et québécois, avec force mots scientifiques latinisés, que les fourmis ont développé un langage complexe «uti-

lisant les phéromones et les allomones comme médiums». Le spécialiste des fourmis est aussi un habitué des voyages, puisqu'il complète actuellement son 5<sup>e</sup> secondaire en Allemagne dans le cadre d'un échange.

L'enthousiasme était palpable partout. Chez Ally Pen et Pohier Ear, par exemple, déjà étudiantes au cégep, qui, ensemble, avaient conçu une présentation sur le clonage. «Écoutez-vous vous allez voir, c'est fascinant.»

En tout, près de 600 jeunes rhônal-

pins et québécois ont participé à cette exposition qui comportait une cinquantaine de stands. Selon le directeur du Centre Jacques Cartier, Alain Bideau, le succès de l'expo-sciences prouve qu'en marge des colloques parfois pointus des Entretiens, le Centre Jacques Cartier doit organiser des événements grand public qui impliquent la participation des jeunes. Aussi, il confirme que l'expo-sciences devrait désormais revenir à chaque année.

Une institution à la

hauteur

de vos ambitions qui favorise le partenariat

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

www.fondstfq.com 1 800 361-5017

Vous êtes en bonne compagnie

## ♦ ENTRETIENS JACQUES CARTIER ♦



LOUISE LEMIEUX

En Occident, le secteur des services est en passe de constituer l'essentiel de l'économie.

## Sa Majesté le consommateur

*Manipuler le client est devenu une tâche ardue;  
le satisfaire, un processus à reprendre constamment*

ANTOINE ROBITAILLE

Pourquoi se soucier, aujourd'hui, de ce que pense le consommateur, pourquoi s'interroger constamment sur son degré de satisfaction, sur ses goûts, ses choix? Tels étaient les principaux questionnements qui animaient les participants du colloque *Activités tertiaires et satisfaction du consommateur*.

Une partie de la réponse se résume ainsi: nous vivons actuellement dans une économie dominée par le secteur tertiaire, qui, dans le dernier siècle, a décuplé son poids dans les économies occidentales. L'histoire même de la notion de tertiaire, abordée à plusieurs occasions dans les présentations, n'est pas inintéressante. Le tertiaire, cet ensemble informe d'activités qui ne relèvent ni de l'exploitation du sol ou du sous-sol (secteur primaire), ni des processus industriels (secteur secondaire), était depuis longtemps une catégorie résiduaire. Bref, ce n'était que «le reste», les activités économiques inclassables.

Or, aujourd'hui, ce secteur est en passe de constituer l'essentiel de l'économie. Au Québec comme en France, par exemple, les deux tiers des travailleurs ne fabriquent ni ne transportent des marchandises, mais offrent des services et gèrent de l'information. La «nouvelle économie», induite de la révolution de l'information et du savoir, est presque toute comprise dans ce secteur.

Dans ce contexte, la satisfaction du consommateur est une condition pour rendre encore plus créateur d'emplois et de richesses ce secteur en ébullition. Et ce n'est pas une tâche facile: «Le client est de plus en plus informé», déclare Louis Tanguay, de Bell Canada. Manipuler le client serait devenu une tâche ardue. Le satisfaire, un processus à reprendre constamment.

Voilà qui a un impact considérable sur la façon d'offrir des services, sur les façons d'interagir avec des clients. A-t-on la même perspective d'un bord et de l'autre de l'Atlantique?

Comme l'a fait remarquer le professeur Pierre Filiatrault, de la faculté de gestion de l'Université du Québec à

Montréal, dans les couloirs de l'Université Jean Moulin, où se tenait le colloque, malgré des analyses convergentes et des préoccupations communes face à la situation, «d'importantes différences de vues existent entre Français et Québécois».

Il croit par exemple qu'au Québec, l'accent mis sur l'augmentation de la clientèle est, dans bien des entreprises de services, en perte de vitesse. La tendance dominante serait plutôt de chercher à «fidéliser toujours plus les clients que l'on a, puisqu'il en coûte beaucoup plus cher d'en acquérir de nouveaux. C'est une tout autre attitude à développer, une autre relation à entretenir avec ceux qui consomment nos services.»

Interrogés sur les menaces et les opportunités apportées par la libéralisation dans le secteur des services, et donc sur leur mondialisation, les intervenants français sont venus d'une certaine façon confirmer ces dires.

David Azéma, de la Société nationale des chemins de fer [SNCF], monopole du transport ferroviaire en

France, craint par exemple que la libéralisation du transport, en Europe, soit suivie d'un «écrémage qui enlèverait à la SNCF ses lignes les plus rentables en ne lui laissant que celles qui sont déficitaires». Se profile aussi, dans la libéralisation, la menace d'un modèle culturel tourné vers l'égalité d'accès à des services essentiels. Comme entreprise existant pour la collectivité, «nous avons des devoirs envers cette dernière, qu'une libéralisation mal contrôlée pourrait nous empêcher de remplir», a-t-il déclaré.

Jean-Marie Toulouse, directeur de l'école des HEC, a voulu se faire rassurant à l'endroit de la SNCF en référant à un exemple québécois, celui de lignes de chemin de fer en Beauce. Celles-ci, qui appartenaient jadis au CN, étaient considérées comme déficitaires. Elles furent abandonnées et aussitôt rachetées par des entreprises privées, lesquelles les ont rendues profitables. «Tout est donc dans la façon d'aborder le problème.»

Evidemment, dans les débats sur la libéralisation, re-

venait la question, omniprésente, de la révolution qui se prépare en France dans le secteur des services téléphoniques interurbains. En effet, dans 11 jours exactement, le service interurbain sera complètement libéralisé.

Plusieurs acteurs de l'épisode de la libéralisation, effectuée au début de la décennie au Canada, étaient présents à la discussion. Pierre Deschamps, actuellement vice-président chez Inno-Centre, était un des gestionnaires d'Unitel à l'heure de la libéralisation de l'interurbain au Canada. Pour lui, France Télécom ne semble pas prête à changer ses attitudes dans le sens d'une économie de services. Il prétend que cette société n'est pas encore passée de la notion d'usager à celle de client. «Un client est une personne qui doit être satisfaite en permanence», alors qu'un usager est le détenteur d'un droit au service. Le monopole qui dessert des services a donc l'habitude de raisonner comme s'il n'avait qu'une stricte obligation à remplir envers quelqu'un, alors que l'entreprise qui vit la concurrence doit constamment être à l'écoute de son client.

Pour sa part, Louis Tanguay, vice-président pour le Québec à Bell Canada, sait très bien quel genre de «séance de rafting» France Télécom s'apprête à vivre, puisqu'il a vécu de l'intérieur, ces dernières années, la libéralisation du marché des interurbains au Canada. «Le choc sera peut-être plus brutal pour eux, prédit-il, parce qu'ils avaient un monopole total.»

Jean Fluchère, directeur régional chez France Télécom pour la région de Lyon, estime pourtant qu'il «est toujours plus facile de vivre une libéralisation dans un marché qui se développe». Et c'est le cas dans la téléphonie, libéralisée dès le début de la décennie, comme le prouve l'explosion de l'Internet, mais surtout des portatifs (cellulaires) en Europe. Bref, pour lui, il y a des raisons de croire que l'ancienne société d'Etat, «dont 70 % du personnel est aussi actionnaire de l'entreprise», s'en tirera bien, «puisque que non seulement la structure, mais la culture de l'entreprise a changé radicalement».

Parce qu'elle est révélatrice de la capacité du secteur tertiaire français à réagir, c'est une histoire à suivre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1998.

### Virage économique des Entretiens Jacques Cartier

Il n'y a pas si longtemps que l'on discute directement l'économie aux entretiens du Centre Jacques Cartier. Mais avec le colloque *Activités tertiaires et satisfaction du consommateur*, l'un des plus importants cette année, la tradition semble maintenant bien ancrée.

Les colloques économiques des deux dernières années avaient été consacrés à une réflexion sur l'emploi à partir d'une perspective principalement macroéconomique. L'idée de discuter des mutations commerciales en abordant la notion d'activité tertiaire a eu l'heur de plaire aux Québécois, dont Jean-Marie Toulouse, directeur de l'école des HEC. «C'est exactement ce qu'on avait souhaité», a pour sa part confié Louis Tanguay, dont l'entreprise, Bell Canada, est un des membres québécois issu du milieu des af-

fares les plus actifs du Centre Jacques Cartier.

En marge des entretiens, M. Tanguay ainsi que d'autres décideurs, dont Jacques Ménard, président du conseil d'Hydro Québec, ont eu des rencontres avec les membres du Club Prisme, un cercle influent de gens d'affaires lyonnais. «Lyon a une grande tradition marchande», a commenté Alain Bideau, directeur du Centre Jacques Cartier, évoquant l'histoire des grandes foires de Lyon et le commerce de la soie, dont Lyon a jadis été le cœur. «Il est important que nos rencontres profitent de cette tradition», a-t-il ajouté en se félicitant de voir que des «représentants de tous les piliers de l'économie québécoise sont présents année après année aux Entretiens.»

A. R.

## L'Université de Montréal Partenaire des Entretiens Jacques-Cartier depuis leur création

